

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

TOME HUITIÈME



COMPIÈGNE
IMPRIMERIE HENRY LEFEBVRE
31, RUE DE SOLFERINO, 31

1895

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCRET

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu la demande formée par la Société Historique de Compiègne, à l'effet d'être reconnue établissement d'utilité publique,

Vu les Statuts de cette Société,

Vu la notice rédigée sur ladite Société,

Vu l'extrait du procès-verbal de la séance tenue, le 21 décembre 1893, par l'Assemblée générale de la Société Historique de Compiègne.

Vu l'état de la situation financière ;

Ensemble les autres pièces à l'appui,

La Section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, du Conseil d'Etat entendue,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

La Société Historique de Compiègne, fondée en 1868, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

ARTICLE 2.

Les Statuts sont approuvés tels qu'ils sont ci-annexés. Aucune modification ne pourra y être apportée sans l'autorisation du Gouvernement.

ARTICLE 3.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 mars 1895,

Signé, FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,

Signé, R. POINCARÉ.

Pour ampliation,

Pour le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité,
Le Chef de Bureau,

Signé, SAINT-ARROMAN.

Société Historique de Compiègne

STATUTS

I. — But et composition de la Société

ARTICLE PREMIER.

L'Association dite : *Société historique de Compiègne*, fondée en 1868, a pour but l'étude de l'histoire, des antiquités et des arts ; mais elle embrasse plus spécialement, dans le cadre de ses recherches, tout ce qui se rapporte à Compiègne et à la région environnante.

Elle a son siège à Compiègne (Oise).

ARTICLE 2.

Les moyens d'action de la Société sont :

1° La publication d'un bulletin, de mémoires et de documents divers, ainsi que la reproduction de monuments iconographiques ;

2° Les conférences et excursions scientifiques ;

3° Les recherches et fouilles, et la réunion de collections historiques et archéologiques ;

4° Les concours et prix ;

5° Les expositions d'objets rentrant dans le cadre des études de la Société.

ARTICLE 3.

La Société se compose :

1° De membres titulaires en nombre illimité ;

2° De membres honoraires, au nombre de vingt-cinq au maximum ;

3° De membres correspondants en nombre illimité.

Pour être membre titulaire, il faut :

a. Être présenté par deux membres titulaires de la Société, et agréé par la Société dans la séance qui suit la présentation ;

b. Payer une cotisation annuelle dont le minimum est fixé à dix francs ;

c. Payer un droit de diplôme fixé à cinq francs.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme fixe égale à quinze fois le montant de la cotisation annuelle.

Pour être membre honoraire, il faut être connu dans la science par ses travaux ou avoir rendu à la Société des services signalés.

Les membres honoraires ne paient aucune cotisation.

Le Préfet du département et l'Évêque du diocèse sont de droit membres honoraires.

Les membres honoraires et les membres correspondants sont nommés dans la même forme que les membres titulaires. Ils ne paient ni cotisation ni droit de diplôme.

ARTICLE 4.

La qualité de membre de la Société se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée, pour motifs graves, par le Conseil d'administration ; le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée générale.

II. — Administration et fonctionnement.

ARTICLE 5.

La Société est administrée par un Conseil, composé de douze membres, élus pour deux ans par l'Assemblée générale.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

Le renouvellement du Conseil a lieu tous les deux ans.

Les membres sortants sont rééligibles

Le Conseil élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Secrétaire-adjoint, d'un Trésorier et d'un Archiviste.

Et deux commissions de publication et des finances, composées chacune de trois membres.

Le Président et le Vice-Président ne peuvent, à l'expiration de leurs fonctions, y être appelés de nouveau qu'après un intervalle d'un an.

ARTICLE 6.

Le Conseil se réunit une fois par mois, et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

ARTICLE 7.

Toutes les fonctions de membre du Conseil d'administration et du Bureau sont gratuites.

ARTICLE 8.

L'Assemblée générale des membres titulaires et honoraires de la Société se réunit une fois par an, au mois de décembre, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation morale et financière de la Société.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les Membres, au Préfet du département, et au Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.

ARTICLE 9.

Les dépenses sont ordonnancées par le Président.

La Société est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Trésorier.

ARTICLE 10.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations d'immeubles, aliénations de valeurs dépendant du fonds de réserve, prêts hypothécaires, emprunts, constitutions d'hypothèques et baux excédant neuf années, ne sont valables qu'après l'approbation de l'Assemblée générale.

ARTICLE 11.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation des dons et legs, les délibérations de l'Assemblée générale relatives aux acquisitions et échanges d'immeubles, aliénations de valeurs dépendant du fonds de réserve et prêts hypothécaires ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

III. — Ressources annuelles et fonds de réserve.

ARTICLE 12.

Les ressources annuelles de la Société se composent :

1° Des cotisations et souscriptions des membres ;

- 2° Des subventions qui pourront lui être accordées ;
- 3° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- 4° Enfin, du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ARTICLE 13.

Le fond de réserve comprend :

- 1° La dotation ;
- 2° Le dixième au moins de l'excédent des ressources annuelles ;
- 3° Les sommes versées pour le rachat des cotisations ;
- 4° Le produit des libéralités autorisées sans affectation spéciale.

ARTICLE 14.

Le fonds de réserve est placé en rentes nominatives 3 pour 100 sur l'État ou en obligations nominatives de chemins de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'État.

Il peut également être employé en acquisition d'immeubles, pourvu que ces immeubles soient nécessaires au fonctionnement de la Société, ou en prêts hypothécaires, pourvu que le montant de ces prêts réuni aux sommes garanties par les autres inscriptions ou privilèges qui grèvent l'immeuble ne dépasse pas les deux tiers de sa valeur estimative.

IV. — Modifications des Statuts et dissolution.

ARTICLE 15.

Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil ou du dixième des membres titulaires, soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, ne peut modifier les Statuts qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

L'Assemblée doit se composer du quart, au moins, des membres en exercice.

ARTICLE 16.

L'Assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de la Société et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre, au moins la moitié plus un des membres en exercice. La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

ARTICLE 17.

En cas de dissolution ou en cas de retrait de la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de la Société. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations sont adressées sans délai au Ministre de l'Instruction publique.

Dans le cas où l'Assemblée générale n'ayant pas pris les mesures indiquées, un décret interviendrait pour y pourvoir, les détenteurs des fonds, titres, livres et archives appartenant à la Société s'en dessaisiront valablement entre les mains du commissaire liquidateur désigné par ledit décret.

ARTICLE 18.

Les délibérations de l'Assemblée générale, prévues aux articles 15, 16 et 17, ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

V. — Règlement intérieur et surveillance.

ARTICLE 19.

Un règlement, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par le Ministre de l'Intérieur, après avis du Ministre de l'Instruction publique, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents Statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

ARTICLE 20.

Le Ministre de l'Instruction publique aura le droit de faire visiter par ses délégués les établissements fondés par la Société et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

AU 1^{er} AVRIL 1895

Bureau de la Société pour l'année 1895

<i>Président</i>	MM. Alexandre SOREL.
<i>Vice-Président</i>	le baron Henri de SEROUX.
<i>Secrétaire</i>	le comte de MARSY.
<i>Secrétaire-adjoint</i>	R. de MAGNIENVILLE.
<i>Trésorier</i>	Victorien FLAMANT.
<i>Trésorier honoraire</i>	Octave DEHESDIN.
<i>Archiviste</i>	Charles MÉRESSE.

Commission de Publication


<i>Président</i>	MM. Jules du LAC.
<i>Membres</i>	Zacharie RENDU.

Commission des Finances

<i>Président</i>	MM. le comte de LAMBERTYE.
<i>Membres</i>	L.-A. BENAUT.
	Adrien GUILLOUZIC

Membres titulaires :

MM.

BALNY D'AVRICOURT (le comte Fernand) O. * ,  , envoyé
extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France au
Chili, à Avricourt.

BAZIN (Arthur), ancien percepteur.

BÉJOT (Paul), lieutenant d'infanterie, à Clermont-Ferrand.

1. Les membres dont l'adresse n'est pas indiquée habitent Compiègne.

- BENAUT (L.-A.), ☼, ancien chef d'institution, archiviste de la Société d'Agriculture.
- BERNARD DES ESSARDS, C. ✨, consul général en retraite.
- BERNARD (Henri), ☼, architecte, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, inspecteur des travaux des Monuments historiques.
- BERTIER DE SAUVIGNY (le comte A. de), à Cœuvres.
- BÉTHUNE (le comte Léon de), à Paris.
- BLU (Jules), professeur de dessin au Collège et à l'École municipale.
- BOITTEL DE DIENVAL (Adrien), ✨, ancien capitaine d'artillerie, à La Follie, par Pierrefonds.
- BONNAUT D'HOUËT (le baron Xavier de), archiviste-paléographe, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie.
- BOTTIER (Hippolyte), ancien magistrat.
- BOUDOUSQUIÉ (Lucien), ☼, ancien secrétaire général de préfecture.
- BOURSON (G.), imprimeur, directeur de la *Gazette de l'Oise*.
- BRÉDA (le comte Jacques de).
- BRÉDA (le comte Maurice de), au Plessis-Brion.
- BRÉDA (le comte Robert de).
- BRULÉ (Georges).
- CAPLAIN (Albert), docteur en droit, avoué.
- CAUCHEMÉ (Victor), inspecteur des bâtiments du Palais.
- CAZIN, juge au tribunal civil.
- CHAMPLIEUX (H. de).
- CHENEVAL, ☼, conseiller municipal.
- CHEVALLIER (Paul), docteur en médecine.
- CHEVALLIER (Raymond), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis.
- CHOVET (Alphonse), ✨, ☼, sénateur et conseiller général de l'Oise, maire de Compiègne.
- COLIN (Auguste).
- COTTENET (A.), ancien maire de Pierrefonds.
- COUDRET (Alphonse), ancien notaire, à Paris.

- CREUZÉ DE LESSER (le baron), au Fayel.
CREUZÉ DE LESSER (la baronne), née DE LABORDE, au Fayel.
D'ARCHIAC (le comte), ✱, à Villers-Saint-Paul, par Creil.
DAUSSY, entrepreneur de plomberie.
DAVIGNON (Julien), O ✱, à Beaurains.
D'ARGENTRÉ (le comte Fernand DU PLESSIS).
DEHESDIN (Octave), ancien notaire.
DEMOUY (l'abbé), curé de Francières, par Estrées S-Denis.
DENIS (Madame), à Giraumont.
DERÔME, ✱, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées.
DERVILLÉ (J.-B.), économiste du Collège.
DESFOSSÉZ, libraire.
DEVISE (Albert de), chef d'escadrons de l'armée territoriale, à Salency.
DORIA (le comte), à Orrouy.
DORIA (le vicomte François), à Orrouy.
DUBLOC (Edouard), docteur en droit.
DUBOIS (Henri), entrepreneur de maçonnerie.
DUMEZ, bijoutier.
DUSUZEAU (Léon), ✱, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
DUTILLEUL (E.), G. O. ✱, ancien ministre des Finances, ancien député de l'Oise, à Élincourt-Ste-Marguerite.
DUVAUCHEL (Léon), G. I., membre de la Société des Gens de lettres, à Saint-Jean-aux-Bois.
ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET, ✱, ancien capitaine d'état-major.
FAILLY (le comte Maurice de).
FESSART (Paul), ✱, ancien sous-inspecteur des forêts, chef de bataillon de l'armée territoriale.
FIRINO (Roger), député et conseiller général de l'Aisne, maire de Fontenoy (Aisne).
FLAMANT (Victorien), notaire.
FOUBERT (D.), négociant en vins, juge au tribunal de commerce.
FOURIER (Alphonse), docteur en médecine.
FOY (le comte Fernand), membre de la Société des Bibliophiles français.

- FRANCE (le vicomte de), C. ✱, I. ☉., général de division,
commandant le premier corps d'armée, à Croutoy.
- FRANQUET (Jules), notaire, à Ressons-sur Matz.
- GARAND, ☉. I., conservateur du Palais.
- GARNAUD (Emile), ingénieur civil.
- GILLARD (Adrien), docteur en droit, substitut du procureur
de la République.
- GRELLOU (Alexis), à Vieux-Moulins.
- GUESNET (Louis), maire de Carlepont.
- GUILLOUZIC (Adrien), avoué.
- HARLÉ D'OPHOVE, ancien conseiller général de l'Oise, à
Chevrières.
- HENNET DE BERNOVILLE (Paul), à Venette.
- JOURDAIN (Émile), notaire.
- JULIEN (Alb.-E.), instituteur en retraite, à Pierrefonds.
- LABATE (Victor).
- LABRUNERIE (Eugène de), ☉. I.
- LAC (Jules du), ancien magistrat.
- LAC (René du).
- LA CHANONIE (C. de), avocat, rédacteur en chef de l'*Écho de
l'Oise*.
- LAGARDE (Paul), ancien agent de change, ancien conseiller
général de l'Oise, à Sainte-Claire, par Berneuil-sur-
Aisne.
- L'AIGLE (le comte Louis de).
- L'AIGLE (le marquis de), ancien député, conseiller général de
l'Oise, au Francport, par Choisy-au-Bac.
- LAMBERTYE (le comte Gaston de).
- LANGLOIS (Anatole), ancien auditeur au Conseil d'Etat,
conseiller général de l'Oise, au Quesnoy-Chevrières.
- LA PERCHE (Paul).
- LARA, ✱, capitaine de cavalerie en retraite.
- LA SALLE (le comte de), C. ✱, général de division en retraite.
- LAZE (L.), ingénieur-chimiste.
- LE COUTEULX DE CAUMONT (Henri), ancien sous-directeur des
Haras.

- LEFEBVRE (Henry), ☉, imprimeur, directeur de la *Dépêche de l'Oise*, conseiller municipal, ancien président du tribunal de commerce.
- LEFRANC, fabricant de sucre, à Tracy-le-Val.
- LEMAN (Charles).
- LESGUILLONS (Paul), ☉, docteur en médecine.
- LIÉNART, ancien commissaire-priseur, à Elincourt-Sainte-Marguerite.
- MAGNIENVILLE (Roger de).
- MAILLET (l'abbé), curé de Saint-Germain.
- MAINDREVILLE (l'abbé DOÉ DE), chanoine honoraire, curé de Saint-Antoine.
- MAINDREVILLE (Léon DOÉ de), à Aramont-Verberie.
- MAINTENANT (Félix de), docteur en droit, procureur de la République.
- MAREUSE (Edgar), ☉, I., secrétaire de la Commission des Inscriptions parisiennes, à Paris.
- MARIANI-SAVELLI (le comte Jean).
- MARSY (le comte de), ☉, I., membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur de la Société française d'Archéologie.
- MARTIN (l'abbé), curé de Villers-Saint-Paul.
- MARTINET (Charles), juge d'Instruction.
- MASSON (l'abbé), curé de Venette.
- MAUPRIVEZ (Eugène), licencié en droit.
- MAZIERE (Eugène), notaire honoraire, à Noyon.
- MENNECHET DE BARIVAL (Alphonse), à Chiry-Ourscamp.
- MENNECIER (A.), imprimeur, directeur-gérant du *Progrès de l'Oise*, conseiller municipal.
- MENNECIER (Louis), rédacteur en chef du *Progrès de l'Oise*.
- MERCIER, ✱, manufacturier, à Chiry-Ourscamp.
- MÉRESSE (Charles), architecte, ancien adjoint.
- MEYER (Henri), ingénieur civil.
- MOLLEVEAUX (Georges) inspecteur des forêts.
- MONTLOUIS (Ch. RODIER DE), juge suppléant au tribunal civil.
- MONTREUIL (le baron de), à Vilette, par Pont-Ste-Maxence.

- MORAL (Félix), à Chiry-Ourscamp.
- MOREL (l'abbé Émile), ☼, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, curé de Chevrières.
- MURE (Henri), ✱, ancien secrétaire d'ambassade.
- NARBONNE (le duc de), à Ribécourt.
- NOLET, C M A, vice-président de la Société d'Agriculture, maire de Venette.
- PARINGAUX, notaire.
- PERRET-MAISONNEUVE (Adrien), juge suppléant au tribunal civil.
- PERROT DU VERNEY (Léonce).
- PEYRECAVE (J.-A.), à Elincourt-Sainte-Marguerite.
- PEYRECAVE (Albert), président du tribunal civil de Dieppe.
- PHILIPPET (l'abbé), chanoine honoraire, archiprêtre, curé de Saint-Jacques.
- PILLON (Alphonse), maire de Roye-sur-Matz.
- PLESSIER (Léon), conducteur des ponts-et-chaussées à Venette.
- POISSONNIER (Charles), notaire.
- POTTIER, notaire à Noisy-le-Sec.
- POUL (Madame de).
- PUGET (le vicomte Raymond du).
- RENDU (Zacharie), ☼, architecte.
- ROCHFORT, docteur en médecine, à Lassigny.
- ROUCY (Francis de).
- SAUGNIER (Emile), ✱ ancien trésorier-payeur général.
- SEROUX (Gérard de), à Béthisy-Saint-Pierre.
- SEROUX (le baron Henri de), ancien capitaine d'infanterie.
- SIMON (l'abbé), premier vicaire de Saint-Jacques.
- SOREL (Alexandre), ✱, ☼. I., président du tribunal civil.
- SOUHART (Roger), ✱, ancien capitaine d'état-major, à Remy.
- SOLEAU (Robert), vice-président au tribunal de la Seine, à Paris.
- THUISY (le marquis de), ✱, ancien secrétaire d'ambassade, conseiller général de l'Oise, à Baugy.
- TRÉMISSOT (Maurice de).
- VATTIER (l'abbé), chanoine honoraire de Nazareth, aumônier des dames de Saint-Joseph.

VARANVAL (Alfred de), à Jaux.
VASSEUR (l'abbé), curé de Pierrefonds.
VIGNON (Arthur), suppléant de la justice de paix, à Ribécourt.
VILLEMONT (Charles), conseiller municipal.
VILLEPIN (Paul de), chef de bataillon de l'armée territoriale.
VILLEPLAINE (Eugène BOSCARY de).
VIMONT (Amédée).
VORGES (A. DOMET de).
WURTZ (Louis), docteur en médecine, conseiller d'arrondissement, premier adjoint.

Membres honoraires

Le Préfet de l'Oise.
Sa Grandeur l'Évêque de Beauvais.
LASTEYRIE (le comte Robert de), *, O. I., membre de l'Institut, député, professeur à l'École des Chartes, à Paris.
LECOT (S. E. Mgr), cardinal-archevêque de Bordeaux, ancien président de la Société.



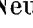

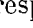
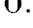
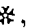
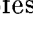
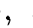
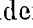
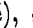
Membres correspondants

MM.

ANCELET (Auguste), O. *, membre de l'Institut, architecte, à Paris.
BAILLIENCOURT (Gustave de), *, ancien receveur particulier, à Mortain (Manche).
BARTHÉLEMY (Anatole de), *, membre de l'Institut, à Paris.
BASSEVILLE (A.), ancien président de la Société historique de l'Orléanais, à Orléans.
BEAUCOURT (le marquis de), président de la Société bibliographique, à Paris.
BEAUREPAIRE (Eugène de ROBILLARD de), *, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
BENARD (Pierre), *, architecte à Saint-Quentin.
BERNHARDT (Frédéric de), chef de bureau au *Foreign Office*, à Londres.

- BLOMME (A.), ☉, président du tribunal civil, à Termonde (Belgique).
- BRÉCOURT (le baron A. de), G. O. ✱, général de division, à Paris.
- BROUSSILLON (A. BERTRAND DE), ☉, au Mans.
- CALONNE (le baron Albéric de), à Amiens.
- CAPELLINI (le commandeur), O. ✱, professeur à l'Université de Bologne (Italie).
- CARDEVACQUE (Adolphe de), à Arras.
- CARTAILHAC (Émile), ✱, à Toulouse.
- CAUDEL (l'abbé), curé de Montlévêque (Oise),
- CHABOUILLET (A.), O. ✱, vice-président de la section d'Archéologie du Comité des travaux historiques, à Paris.
- CHANTRE (Ernest) ☉. I., sous-directeur du Muséum de Lyon.
- CHARENCEY (le comte H. de), membre de la Société asiatique, à Paris.
- CHARVET, ☉, président de la Société académique de l'Oise, à Beauvais.
- CHEVALIER (le chanoine Ulysse), ✱, correspondant de l'Institut, à Romans (Drôme).
- CONSTANT (Louis), ☉, I., professeur à la Faculté des lettres d'Aix.
- CORNEAUX (l'abbé), ☉, curé de Longpont (Aisne).
- DAPREMONT, à Chauny.
- DELIGNIÈRES (E.), ☉, I., président de la Société d'Émulation d'Abbeville.
- DESJARDINS (Gustave), ✱, chef du service des Archives départementales, à Paris.
- DESMAZES (Charles), O. ✱, ancien magistrat, à Paris.
- DOGNÉE (Eugène), ✱, à Liège.
- DONNET (Fernand), bibliothécaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.
- DUBUISSON, ancien pharmacien, à Compiègne.
- DUFOUR (Auguste) ☉, I., bibliothécaire de la ville, à Corbeil.
- DUPONT (E.), directeur du Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles.

- DUPUIS (Ernest), ✱, conseiller général de l'Oise, président du comité archéologique de Senlis, à Pontarmé (Oise).
- FRANCART (Adolphe), avocat, à Mons (Belgique).
- FROHNER, ✱, ancien conservateur au Musée du Louvre, à Paris.
- GARRIGOU (le docteur), chargé de cours à l'Ecole de médecine, à Toulouse.
- GÉRIN (J.), secrétaire du Comité archéologique de Senlis.
- GERMAIN (Léon), ☼, secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, à Nancy.
- GILLET (Auguste), à Arras.
- GUIMET (Emile), ✱, directeur du Musée Guimet, à Paris.
- GRANDMAISON (Ch. LOYSEAU de), ✱, correspondant de l'Institut, à Tours.
- HAGEMANS (Gustave), ancien membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles.
- HAMARD (l'abbé I.-B.), curé de Hermes (Oise).
- HYMANS (Henry), membre de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Bruxelles.
- JANVIER (Auguste), ☼, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
- JULLIOT (G.), ☼, I., membre de la Société archéologique de Sens.
- JUZANCOURT (Georges de), ✱, lieutenant-colonel du 6^e cuirassiers, à Tours.
- LAGERBERG (le chevalier M.), chambellan du roi de Suède, à Gothenbourg (Suède).
- LAIR (le comte Charles), ☼, au château de Blou (Maine-et-Loire).
- LANGHORNE (le révérend W. H.), M. A. Camb., recteur de Worton, près Oxford (Angleterre).
- LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin (Oise).
- LAUGARDIÈRE (L. de), ancien magistrat, à Bourges.
- LE CORNU (le colonel Ph.-C.), C M A., président de la Société jersiaise d'histoire, à Jersey.
- LEDOUBLE (le chanoine), secrétaire de l'Evêché, à Soissons.

- LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), , I., archiviste paléographe, à Paris.
- LEFRANC (Abel), , secrétaire du Collège de France, à Paris.
- LÈQUES (Léopold), O. , à Neuilly (Seine.)
- LIERSCH (le docteur Hugo), professeur à l'Université de Bonn.
- LUCAS (Charles), , I, architecte à Paris.
- LUÇAY (le comte de), , correspondant de l'Institut, à Paris.
- MACQUERON (Henri), secrétaire de la Société d'Émulation d'Abbeville.
- MANUEL (l'abbé), curé de la Chapelle-en-Serval (Oise).
- MARSAUX (l'abbé), chanoine honoraire, curé-doyen de Chambly (Oise).
- MAS-LATRIE (le comte de), O. , membre de l'Institut, à Paris.
- MEYER (Henri), à Paris.
- MICHAUX (Alexandre), imprimeur, à Soissons.
- MONCLAR (le marquis de), , ministre plénipotentiaire, à Paris.
- MONTAIGLON (A. de), , professeur à l'École des Chartes, à Paris.
- MOREAU père (Frédéric), , à Cierges, par Fère-en-Tardenois (Aisne).
- MOULIN (L.), secrétaire de la Société archéologique de Château-Thierry.
- MULLER (l'abbé Eug.), chanoine honoraire, premier vicaire de la Cathédrale, à Senlis.
- PAISANT (Alfred), , président du Tribunal civil de Versailles.
- PÈCHEUR (l'abbé), , curé de Crouy, près de Soissons.
- PÉCOUL (Auguste), archiviste-paléographe, à Paris.
- PICHON (le baron Jérôme), ancien président de la Société des Bibliophiles français, à Paris.
- PIHAN (le chanoine), curé-doyen d'Estrées Saint-Denis.
- PLANTÉ (Adrien), ancien député, maire d'Orthez (Basses-Pyrénées).
- POISSONNIER père, ancien notaire, à Chauny.

- PONTEAUMONT (Léonce de), à Cherbourg.
- PRAROND (Ernest), ✱, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville.
- READ (Charles), ✱, membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris.
- RENDU (Armand), conseiller général de l'Oise, à Maignelay.
- REY (Emmanuel), ✱, membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris.
- RICHARD (J.-M.), ☉, archiviste paléographe, à Laval.
- ROZIÈRE (Eugène de), O. ✱, sénateur, membre de l'Institut, à Paris.
- RUPPERT (le docteur), O. ✱, conseiller, secrétaire-général du gouvernement Grand-Ducal, à Luxembourg.
- SAINTENOY (Paul), ☉, architecte, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles.
- SAINT-PAUL (Anthyme), ☉, à Paris.
- SALEMBIER (l'abbé), docteur en théologie, à Lille.
- SCHMIDT (le professeur Waldemar), ✱, à Copenhague.
- SENNEVILLE (G. de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, à Paris.
- SÉRÉ-DEPOIN, ✱, président de la Société historique de Pontoise et du Vexin, à Neuilly-sur-Seine.
- SILVA (J.-P.-N. da), O. ✱, membre de l'Institut, directeur du Musée d'Antiquités à Lisbonne.
- TRANCHANT (Charles), O. ✱, ancien conseiller d'Etat, à Paris.
- TRAVERS (Emile), ancien conseiller de Préfecture à Caen.
- VATIN (Eugène), juge de paix, membre du Comité archéologique, à Senlis.
- VAYSON (Janin), ✱, à Abbeville.
- VINCK DE WINNEZÉELE (le baron de), secrétaire perpétuel de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.
- VIOLLET (Paul), membre de l'Institut, bibliothécaire de la Faculté de droit, à Paris.
- WAGENER (A.), administrateur de l'Université de Gand.
- WAUWERMANS (lieutenant général A.), président de la Société Royale de Géographie, à Anvers.

Sociétés Savantes et Établissements Publics

En relation de correspondance avec la Société historique.

- Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.
- Société centrale des Architectes, à Paris.
- Société bibliographique, à Paris.
- Société des Études historiques, à Paris.
- Société de Géographie, à Paris.
- Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, à Paris.
- Musée ethnographique du Trocadéro, à Paris.
- Musée Guimet, à Paris.
- Société archéologique de Château-Thierry.
- Société académique de Chauny.
- Société académique de Laon.
- Société académique de Saint-Quentin.
- Société archéologique de Soissons.
- Société archéologique de Vervins.
- Société des Études des Hautes-Alpes, à Gap.
- Société française d'Archéologie, pour la conservation des monuments historiques, à Caen.
- Académie des Belles-Lettres, à Caen.
- Société des Antiquaires du Centre à Bourges.
- Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon.
- Comité diocésain d'Histoire et d'Archéologie, à Romans (Drôme).
- Société d'Émulation du Doubs, à Besançon.
- Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
- Académie delphinale, à Grenoble.

- Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.
Société archéologique de *la Diana*, à Montbrison.
Société historique et archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société académique de Cherbourg.
Académie nationale de Reims.
Société d'Archéologie lorraine, à Nancy.
Société d'Agriculture, sciences et arts, à Douai.
Société académique de l'Oise, à Beauvais.
Comité archéologique de Noyon.
Comité archéologique de Senlis.
Académie d'Arras.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société historique du Maine, au Mans.
Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, à Rouen.
Société historique du Gatinais, à Fontainebleau.
Société des Sciences morales, etc., de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société historique de Pontoise et du Vexin, à Pontoise.
Société archéologique de Rambouillet.
Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.
Académie des Sciences et Arts, à Amiens.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société d'Émulation, à Abbeville.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société d'Émulation des Vosges, à Épinal.
Société archéologique de Sens.
Société historique d'Aix-la-Chapelle.
Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.
Société d'Archéologie, de Bruxelles.
Cercle archéologique de Mons.
Société archéologique de Namur.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société pour le développement du Commerce et de l'Industrie, à Haarlem.

Société d'histoire et d'antiquités de la Frise, à Leeuwarden.
Institut Grand-Ducal, section historique, à Luxembourg.
Université de Norwège, à Christiania
Société royale des Architectes civils et Archéologiques portugais, à Lisbonne.
Institution Smithsonian, à Washington.

Publications de la Société Historique de Compiègne.

Bulletin de la Société.

- Tome I, 1869-1873, grand in-8°, 358 pages et 18 planches.
Tome II, 1874-1875, 415 pages et 11 planches.
Tome III, 1876, 325 pages et 4 planches.
Tome IV, 1878, 320 pages et 6 planches.
Tome V, 1882, 326 pages et 6 planches.
Tome VI, 1884, 320 pages et 12 planches.
Tome VII, 1888, 328 pages et 21 planches.
Tome VIII, 1895, XXXII-326 pages et 13 planches.

Procès-verbaux, rapports et communications diverses.

- Tome I, 1892, in 8°, 120 pages.
Tome II, 1893, 196 pages.
Tome III, 1894, 124 pages.

Excursions archéologiques dans les environs de Compiègne, première série, 1869-1874, grand in-8°, 1875, 87 pages.

Pièces rares relatives à l'Histoire de Compiègne. — I. *Le Séjour royal de Compiègne*, par A. CHARPENTIER (1647), grand in-8, 1890, 62 pages. — II. *Almanach historique de Compiègne en 1789*, 1891, 96 pages.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, publié par M. l'abbé E. MOREL, in-quarto, premier fascicule, 1894, 80 pages.

Le Maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne, par M. Roger DE MAGNIENVILLE, grand in-8, 1881, 250 pages et 5 planches.

Le Château du Fayel et ses seigneurs, par M. l'abbé E. MOREL, grand in-8, 1895, 128 pages et 4 planches.

Plan de la ville de Compiègne en 1734, levé par CHANDELLIER, reproduction fac-similé en chromo-lithographie, exécutée par MONROCO, une feuille grand-aigle.

Plan de la Ville de Compiègne, gravé par JOLLAIN, vers 1657, reproduction fac-similé une feuille double in-folio.

TABLE DES MATIÈRES

Décret de reconnaissance d'Utilité publique.	v
Statuts de la Société.	vii
État de la Société au 1 ^{er} avril 1895	xv
Publications de la Société.	xxxv
L'influence des œuvres de Pierre d'Ailly sur les projets de Christophe Colomb, par M. le comte de Marsy	1
Jean-François de la Rocque, seigneur de Roberval, vice-roi du Canada, par M. l'abbé Emile Morel	5
M ^{me} Pain (Thérèse-Rosalie Sézille de Montarlet), par M. Alexandre Sorel	49
Avricourt : les fiefs, le château, les seigneurs, l'église, la commune, annales, statistique, par M. le comte Fernand Balny d'Avricourt.	69
La trouvaille d'Autrèches, par M. Albert de Roucy	128
Sur un cartouche en pierre provenant de l'hôtellerie de la Madeleine, par M. Eugène Mauprivez	134
Antoine Erlault, de Mareuil-Lamotte, évêque de Chalon-sur-Saône, confesseur de Catherine de Médicis, par M. le baron de Bonnault d'Houët	140
Marc-Antoine Hersan, professeur d'éloquence latine au Collège de France, par M. Arthur Bazin.	188
Additions à la liste des Membres.	325